



Panne voiture et garantie piece

Par **Kami1**, le **16/11/2016** à **15:32**

Bonjour,

J'ai une Peugeot 106. Début 2016 problèmes de démarrage, je vais chez une concessionnaire Peugeot et on me dit de remplacer les bougies de préchauffage. Ok pas de problèmes. Ce week-end, n'était pas à mon domicile, impossible de démarrer ma voiture dimanche. J'appelle donc mon assurance qui fait remorquer ma voiture au plus proche. Diagnostique : bougies de préchauffage. Je fais donc la réparation et appel le garage Peugeot chez qui j'ai fait le premier changement de bougies (même pas 20000km avec les bougies). On me répond que je ne peux pas faire jouer la garantie d'1 an sur les pièces car je n'ai pas fait la réparation chez un garagiste Peugeot. Ont-ils ce droit ? Quels recours puis-je avoir ?